

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But- Une Foi

COMMUNIQUE


Le Ministre de l'Economie et des Finances porte à la connaissance du public, en général, et des contribuables, en particulier, que la date limite pour le dépôt des déclarations d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (I/BIC), d'impôt sur les sociétés (IS) accompagnées des états financiers annuels ainsi que d'impôt synthétique et la date limite de paiement de la contribution des patentes professionnelles sont reportées au **31 mai 2020 inclus**.

Le report de délais ainsi décidé rentre dans le cadre de la mise en œuvre des mesures fiscales prises par le Gouvernement dans son plan de riposte contre le COVID-19.

Le ministre de l'Economie et des Finances invite les contribuables concernés au respect strict du nouveau délai fixé (**31 mai 2020**).

Bamako, le..... 29 AVR 2020

LE MINISTRE DELEGUE CHARGE
DU BUDGET


MME BARRY AOUA SYLLA
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL

